



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles



+32 27408000



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Ville de Charleroi			Numéro national d'identification: ² 0201.741.786_22228
Adresse postale: Hôtel de Ville, place Charles 2			
Ville: Charleroi	Code NUTS: BE32B	Code postal: 6000	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Loris Molino			Téléphone: +32 0476681619
Courriel: loris.molino@charleroi.be			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.igretec.com			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=438389			

I.2) Procédure conjointe

☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe, En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés: ☐ Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

☒ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=438389 ☐ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)			
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues ☐ le ou les point(s) de contact susmentionné(s) ☒ autre adresse: (indiquer l'autre adresse)			
Nom officiel: Igretec			Numéro national d'identification: ² 0201.741.786_22228
Adresse postale: Boulevard Mayence, 1 à 6000			
Ville: Charleroi	Code NUTS: BE32B	Code postal: 6000	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Jonathan Craps			Téléphone: +32 71202811
Courriel: jonathan.craps@igretec.com			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.igretec.com			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=438389			
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées ☒ par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Igretec-55770-Place+de+Gilly-F02 ☐ au(x) point(s) de contact susmentionné(s) ☐ à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)			
☒ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=42395			

Rénovation de la place Jules Destrée à Gilly**I.4) Type de pouvoir adjudicateur**

- | | |
|---|--|
| ☐ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | ☐ Agence/office régional(e) ou local(e) |
| ☐ Agence/office national(e) ou fédéral(e) | ☐ Organisme de droit public |
| ☒ Autorité régionale ou locale | ☐ Institution/agence européenne ou organisation internationale |
| | ☐ Autre type: |

I.5) Activité principale

- | | |
|--|--|
| ☒ Services généraux des administrations publiques | ☐ Logement et équipements collectifs |
| ☐ Défense | ☐ Protection sociale |
| ☐ Ordre et sécurité publics | ☐ Loisirs, culture et religion |
| ☐ Environnement | ☐ Éducation |
| ☐ Affaires économiques et financières | ☐ Autre: |
| ☐ Santé | |

Rénovation de la place Jules Destrée à Gilly

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Rénovation de la place Jules Destrée à Gilly	Numéro de référence: ² Igretec-55770-Place de Gilly-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 45233140 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché ☒ Travaux ☐ Fournitures ☐ Services	
II.1.4) Description succincte: Marché de travaux en 2 lots ayant pour objet l'Aménagement d'une nouvelle centralité pour Gilly – Rénovation de la Place Destrée à 6060 Gilly. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le Présent Cahier Spécial des Charges contient des clauses anti-dumping social (assorties de pénalités spéciales importantes) mises au point dans le cadre du Comité de Développement Stratégique de la Région de Charleroi et du Sud-Hainaut. Elles sont surlignées en gris dans le C.S.CH. En conséquence de quoi, les soumissionnaires sont fermement invités : - à en tenir compte dans l'élaboration de leur offre, le Pouvoir Adjudicateur se donnant les moyens de vérifier la conformité du chantier à celles-ci et de sanctionner en cas d'infraction ; - à compléter et joindre à l'offre la Déclaration sur l'honneur relative aux clauses anti-dumping social reprise en annexe du présent Cahier Spécial des Charges. L'absence de déclaration jointe à l'offre ou une déclaration jointe mais non complétée sera considérée comme révélant l'intention du non-respect des clauses contre le dumping social et, en conséquence, considérée comme une irrégularité substantielle.	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots ☒ oui ☐ non Il est possible de soumettre des offres pour ☒ tous les lots ☐ nombre maximal de lots: ☐ un seul lot ☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Rénovation de la place Jules Destrée à Gilly

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ² Génie civil et paysage	Lot n°: ² 1
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45232400 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE32B] Lieu principal d'exécution: Place Jules Destrée à 6060 Gilly	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> à compléter	
II.2.5) Critères d'attribution: ☒ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1,2,20} ☐ Coût ^{1,20} ☒ Prix ²¹ - Pondération: ☐ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 320 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non	
II.2.11) Information sur les options Options ☒ oui ☐ non Description des options: Lot 1 : option I : partie électricité	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques ☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: Visite des lieux obligatoires	

Rénovation de la place Jules Destrée à Gilly

II.2) Description ¹ (2)

II.2.1) Intitulé: ² Architecture et structure	Lot n°: ² 2
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ² Code CPV principal: ¹ 45232400 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE32B] Lieu principal d'exécution: Place Jules Destrée à 6060 Gilly	
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> à compléter	
II.2.5) Critères d'attribution: ☒ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1,2,20} ☐ Coût ^{1,20} ☒ Prix ²¹ - Pondération: ☐ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)</i>	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 110 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer <i>(sauf dans les procédures ouvertes)</i> Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non	
II.2.11) Information sur les options Options ☒ oui ☐ non Description des options: Lot 2 : option I : Escalier Maison Communale Annexe option II : Gargouille option III : percement mur école - remplissage filet inox - reproduction fresque	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques ☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires: Visite des lieux obligatoires	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions:
III.1.2) Capacité économique et financière ☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²
III.1.3) Capacité technique et professionnelle ☐ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation Liste et description succincte des critères de sélection: Point 1) Lot 1 – Génie civil et Paysage Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier spécial des charges pour opérer la sélection des soumissionnaires. Lot 2 – Architecture et Structure Conformément à l'article 70 de l'AR du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur se satisfait de la preuve de l'agrément comme décrit au point 6 du cahier spécial des charges pour opérer la sélection des soumissionnaires. En cas de marché à lots, il sera vérifié que le soumissionnaire dispose bien de l'agrément telle que spécifiée pour chacun des lots auxquels il soumissionne. Si, à l'issue du classement des offres, un soumissionnaire est pressenti pour l'attribution de plusieurs lots, il y a lieu de vérifier qu'il répond aux exigences minimales fixées en matière de sélection qualitative pour cette hypothèse et ce, conformément à l'article 49 de l'AR du 18.04.2017. Plus particulièrement en ce qui concerne l'agrément, il sera vérifié que le soumissionnaire est correctement agréé pour l'exécution des travaux qu'il est envisagé de lui attribuer. Pour plus de précisions à ce sujet, il est renvoyé au point 21 du cahier spécial des charges. Point 2) Conformément à l'article 68 de l'A.R. du 18 avril 2017, le candidat soumissionnaire doit présenter une capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession. Pourra être sélectionné le candidat ou le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : Point 2.1) Lot 1 – Génie civil et Paysage Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier. Point 2.2) Lot 2 – Architecture et Structure Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l'entrepreneur pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ² Point 1) Pour le lot 1 : classe 6 - catégorie C Pour le lot 2 : classe 5 - catégorie D Point 2.1) Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur. Documents à fournir : Le soumissionnaire joint à son offre un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant En cas de remise d'offre par un groupement de sociétés, ce ratio doit être atteint au moins par un membre du groupement. Point 2.2) Sera considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : en moyenne sur les 3 dernières années, les soumissionnaires doivent disposer d'un ratio chiffres d'affaires annuel /effectif moyen annuel au maximum égal à 500.000 € par travailleur. Documents à fournir : Le soumissionnaire joint à son offre un document reprenant le chiffre d'affaires des trois dernières années et l'effectif moyen annuel correspondant En cas de remise d'offre par un groupement de sociétés, ce ratio doit être atteint au moins par un membre du groupement. En outre, conformément à l'article 69 de l'A.R. du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut considérer qu'un opérateur économique ne possède pas les capacités professionnelles requises lorsqu'il a établi que l'opérateur économique a des intérêts conflictuels qui pourraient avoir une incidence négative sur l'exécution du marché.
III.1.5) Informations sur les marchés réservés ² ☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées ☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession (seulement pour les marchés de services) ☐ La prestation est réservée à une profession déterminée Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

Rénovation de la place Jules Destrée à Gilly

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché☐ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure ☒ Procédure ouverte ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Procédure restreinte ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Procédure concurrentielle avec négociation ☐ Procédure accélérée Justification: ☐ Dialogue compétitif ☐ Partenariat d'innovation
IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique ☐ Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre ☐ Accord-cadre avec un seul opérateur ☐ Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ² ☐ Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique ☐ Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:
IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue ☐ Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier
IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation) ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations
IV.1.6) Enchère électronique ☐ Une enchère électronique sera effectuée Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ☐ oui ☒ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ² Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)
IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation Date: (jj/mm/aaaa) 10/01/2023 Heure locale: (hh:mm) 00:00
IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴ Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹ [FR]
IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres Date: (jj/mm/aaaa) 10/01/2023 Heure locale: (hh:mm) 00:00 Lieu: Ouverture électronique Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable ☐ oui ☒ non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- ☐ La commande en ligne sera utilisée
☐ La facturation en ligne sera acceptée
☐ Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

[Visite des lieux obligatoire](#)

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: [Conseil d'Etat](#)

Adresse postale: [Rue de la Science, 33](#)

Ville: [Bruxelles](#)

Code postal: [1040](#)

Pays: [Belgique](#)

Courriel:

Téléphone: [+32 22349611](#)

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) [05/12/2022](#)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise